



***The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library***

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search  
<http://ageconsearch.umn.edu>  
[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

# Pour une typologie des exploitations agri-coles fondée sur les projets et les situations des agriculteurs

M. Jacques Brossier, M. Petit

## Résumé

Les auteurs après avoir présenté les objectifs et les critères discriminants de quelques typologies d'exploitation, montrent que si on veut construire des typologies qui traduisent mieux l'évolution des exploitations agricoles, il faut non seulement tenir compte de la dotation en facteurs fixes mais aussi prendre en compte les projets et les situations des agriculteurs. En effet, ces concepts permettent de mieux comprendre leur comportement économique.

## Abstract

Towards a typology of farms based on the plans and the situation of farmers - After presenting the objectives and the discriminating criteria of some farm typologies, the writers show that if one wants to construct typologies that better translate the development of farms, one must not only take into account their present state in fixed factors but also consider the farmers' plans and situations. These concepts enable their economic behaviour to be better understood.

## Citer ce document / Cite this document :

Brossier Jacques, Petit M. Pour une typologie des exploitations agri-coles fondée sur les projets et les situations des agriculteurs. In: Économie rurale. N°122, 1977. pp. 31-40;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1977.2520>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1977\\_num\\_122\\_1\\_2520](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1977_num_122_1_2520)

Fichier pdf généré le 08/05/2018



# POUR UNE TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FONDÉE SUR LES PROJETS ET LES SITUATIONS DES AGRICULTEURS

J. BROSSIER

*Chargé de recherches, INRA Economie, Dijon*

M. PETIT

*Professeur à l'ENSSAA, Dijon*

Les auteurs après avoir présenté les objectifs et les critères discriminants de quelques typologies d'exploitation, montrent que si on veut construire des typologies qui traduisent mieux l'évolution des exploitations agricoles, il faut non seulement tenir compte de la dotation en facteurs fixes mais aussi prendre en compte les projets et les situations des agriculteurs. En effet, ces concepts permettent de mieux comprendre leur comportement économique.

## TOWARDS A TYPOLOGY OF FARMS BASED ON THE PLANS AND THE SITUATION OF FARMERS

*After presenting the objectives and the discriminating criteria of some farm typologies, the writers show that if one wants to construct typologies that better translate the development of farms, one must not only take into account their present state in fixed factors but also consider the farmers' plans and situations. These concepts enable their economic behaviour to be better understood.*

Il nous semble que les divers agents intéressés par l'agriculture : les agriculteurs eux-mêmes, les responsables des organisations professionnelles, les pouvoirs publics, les firmes fournissant des facteurs de production aux agriculteurs ou leur achetant des produits, ont besoin pour éclairer leur action, d'une classification des exploitations qui tienne compte de leurs différences dans la dynamique d'évolution de ces exploitations. Parler de classification ou de typologie, c'est donc penser qu'il convient de distinguer au sein de la population des exploitations agricoles, des types différents. Sur quels critères les types doivent-ils être distingués les uns des autres ? La réponse à cette question dépend bien entendu des raisons pour lesquelles on veut distinguer des types. Sans faire un inventaire exhaustif des typologies d'exploitations existantes, nous en présenterons quelques-unes en insistant sur leurs objectifs et les critères sur lesquelles elles s'appuient.

Nous pensons que l'action des agriculteurs varie en fonction des représentations qu'ils ont de leur situation (passé) et de leur projet (avenir) (1). La connaissance de la nature de ce projet et de son insertion dans une situation spécifique, peut expliquer les décisions prises et donc permettre la construction d'une typologie qui tienne compte de la dynamique d'évolution des exploitations. Après avoir précisé le fondement théorique de notre proposition, nous présenterons enfin les résultats de recherches menées dans les Vosges et le Choletais sur les conditions du choix des techniques de production par les exploitants et sur les possibilités d'évolution de ces exploitations.

(1) Pour de plus longs développements sur cette hypothèse, voir FOURNOUT 1972, PERROUX 1973, BROSSIER 1973-1974, PETIT 1975.

## I — QUELQUES EXEMPLES DE TYPOLOGIE D'EXPLOITATIONS

Il faut tout d'abord affirmer très nettement qu'il n'est pas possible de construire une typologie objective, scientifique, utilisable dans n'importe quel but. Il ne peut pas exister en soi de typologie parfaite et ce n'est pas l'utilisation de modèles mathématiques et statistiques sophistiqués (analyse factorielle par exemple) qui la produiront ; la réalité socio-économique que veut appréhender une typologie ne lui est pas réductible (2). Il faut aussi écarter l'hypothèse qu'il serait possible de construire une typologie sans idées a priori. Celles-ci ne sont pas toujours explicites, ni même conscientes, mais elles sont toujours présentes, ne serait-ce que dans la définition des variables observées. Ces idées sous-jacentes ne constituent pas toujours une théorie formalisée mais elles en constituent sûrement les rudiments.

On peut caractériser les typologies existantes par les objectifs qu'elles cherchent à atteindre et par les critères ou variables, c'est-à-dire la ou les théories, qu'elles mettent en œuvre.

### a) Objectifs

Bénédict (1944) voit la typologie « comme la détermination d'un petit nombre de classes simples... ayant des différences significatives au niveau des intérêts, des caractéristiques et du comportement des exploitations de ces classes, d'une part pour connaître et comprendre les problèmes de chaque classe, d'autre part pour faire apparaître de façon réaliste les principaux regroupements d'exploitations nécessaires à l'élaboration de plans gouvernementaux, à leur rédaction législative et à leur application administrative ». Pour Deselaers (1973), le but de la classification qu'il propose est « de grouper les fermes par catégories suivant des critères aussi homogènes que possible ». Pour Lenco (1973), « une classification doit constituer un outil de vulgarisation économique et de présentation des résultats statistiques, ainsi qu'un instrument utile pour les projections et la prévision. Elle doit servir aux chercheurs, aux économistes, aux responsables professionnels et gouvernementaux comme outil d'analyse de l'offre et des comportements en agriculture, et doit permettre d'étudier l'impact des mesures décidées ou projetées, tant au niveau global qu'à celui d'une région ou d'une catégorie d'exploitations ».

Quelles que soient les définitions, elles s'appuient toutes sur quelques mots clés : homogénéité, simplicité et efficacité. Les typologies doivent être opérationnelles pour servir l'action, celle des organisations professionnelles, celles de l'Etat ; en un mot, elles doivent être un outil au service du développement agricole.

(2) Cf. LENCO « Etablissement d'une typologie objective des exploitations agricoles françaises » (LENCO 1973).

### b) Critères, variables, théories sous-jacentes des typologies

Les typologies s'appuient généralement sur une hypothèse fondamentale de la théorie de la firme. A moyen terme, les décisions de production des agriculteurs sont fonction des dotations en facteurs fixes, des niveaux techniques et du système des prix. Les deux dernières variables étant souvent, par approximation, considérées comme des données exogènes, la classification s'appuie sur l'examen des facteurs fixes qui définissent la structure de l'exploitation et qui peuvent donner à la classification son caractère permanent. Cette structure a au moins trois composantes : terre, travail, capital. Si la dernière trop délicate à saisir est rarement retenue, les deux premières et surtout le facteur terre sont le support essentiel des classifications (3).

Il est clair que les typologies s'appuyant directement sur les classes de superficie sont innombrables, à commencer par les premiers dépouilllements statistiques de l'INSEE ou du SCEES, lors de tout recensement. Pour obtenir avec plus de détails les décisions concernant les différentes productions (céréales, lait, viande...), plusieurs typologies sont apparues en combinant le critère superficie avec l'orientation principale du système de production. Ainsi, en France, utilise-t-on la classification MUS (mode d'utilisation du sol).

On peut aussi penser établir une classification d'après les offres individuelles. Ce qui comptera alors, ce ne sera plus les facteurs caractérisant la capacité productive de l'entreprise agricole, mais les résultats qu'elle obtient. Si l'hypothèse suivant laquelle les facteurs fixes sont des éléments essentiels dans la détermination de l'offre individuelle est valable, alors il est justifié de classer directement d'après les offres individuelles. On peut interpréter de cette manière le fait que, aux USA, les typologies d'exploitations sont construites d'après le niveau de la valeur des ventes : dans ce pays, la superficie n'étant pas le facteur dominant pour déterminer l'offre et l'introduction des facteurs travail et capital rendant la typologie quasiment impossible à construire, le choix du critère de la valeur des ventes permettait de retrouver une certaine permanence dans les offres individuelles et donc de déterminer des groupes homogènes au sens de la théorie. Ainsi en est-il pour l'Europe du choix du critère : composition du produit brut (les orientations technico-économiques ou OTE (4). Si

(3) P. MAINIE (1972), pour caractériser la croissance des exploitations familiales, a construit une typologie qui tient compte de l'accroissement des surfaces et de l'accroissement des immobilisations. Dans cette même étude, P. MAINIE note l'importance de la situation familiale — le cycle familial — pour comprendre la croissance des exploitations. Comme nous le montrerons par la suite, cet aspect nous paraît absolument fondamental.

(4) Cette typologie est largement répandue dans les pays de la CEE avec le réseau d'informations comptables agricoles (RICA). Cf. CARLES-TERTIAN 1972.

ces typologies sont simples à construire et à utiliser, elles conduisent à des simplifications qui ne permettent pas de comprendre la diversité de l'évolution des exploitations dans chaque groupe (5).

Il est par ailleurs intéressant de remarquer que les groupes d'exploitations retenues par les marxistes dans leur analyse des couches sociales dans l'agriculture s'appuie explicitement sur des critères de taille. Ainsi Perceval (1972), à la suite de Marx, Lénine et Kautsky, classe-t-il les exploitations en fonction d'une part de l'emploi d'une main-d'œuvre salariée et d'autre part, du niveau de revenu qui est lié à la dimension des facteurs de production. Il s'agit en fait d'une typologie qui retient trois groupes : paysannerie pauvre, moyenne, aisée. Cavailhes (1976) justifie ainsi ce type de nomenclature : « la classification leniniste distinguant des paysanneries pauvre, moyenne, aisée, peut paraître simpliste et sans fondement scientifique, elle découle tout simplement de la définition de la petite bourgeoisie : le critère premier pour distinguer les différentes couches au sein de la paysannerie est celui de leur devenir, autrement dit, celui de la reproduction simple, élargie ou rétrécie des unités de production, ou plus précisément des moyens de production que possède et fait fonctionner l'agriculteur ». Il nous semble que cette remarque de J. Cavailhès contient en fait la principale critique de toutes les typologies présentées

ici : elles ne permettent pas de prévoir l'évolution des exploitations agricoles. On s'aperçoit que certaines variables à expliquer (adoption du progrès technique, productivité, niveau de revenu...) sont mal reliées aux variables dites explicatives (les facteurs fixes). Des travaux menés dans plusieurs régions (équipe INRA-ENSSAA 1974, Brossier 1974) ont confirmé ce que beaucoup de spécialistes savent : l'orientation du système de production ne dépend pas exclusivement ni toujours principalement de la surface. En revanche, on constate pour une même classe de surface la très grande disparité des résultats techniques et des revenus. Certes, il y a une tendance à l'augmentation des revenus avec l'augmentation de la surface, mais les disparités intraclasses sont souvent beaucoup plus grandes que les différences entre classes. Faudry (1964) a pu ainsi affirmer que la « productivité se comporte de manière autonome par rapport aux principales caractéristiques des exploitations ».

On pourrait multiplier les exemples d'insatisfaction. Ils tiennent tous au fait que les diverses typologies proposées ou utilisées classent les exploitations sur la base de critères certes importants mais toujours très partiels par rapport à la dynamique d'évolution de ces exploitations. Il nous semble que ces insuffisances sont surtout liées à celles de la théorie de la décision sous-jacente.

## II — FONDEMENTS THEORIQUES : ELEMENTS POUR UNE MEILLEURE COMPREHENSION DU COMPORTEMENT ECONOMIQUE DES AGRICULTEURS

La piste suggérée ici est fondée sur un concept central, celui de projet à long terme de l'agriculteur (6). Le projet à long terme, fait d'une structure d'objectifs et de plans d'action pour les atteindre, donne sa cohérence à l'ensemble des décisions prises par l'agriculteur quant à la modification de son appareil de production (investissement, financement...) et au choix des techniques de production. Il conditionne aussi, par suite, l'évolution du système de production. Ce projet dépend sans doute des goûts, des préférences, du système de valeurs de l'agriculteur mais aussi — et c'est plus important pour notre propos — de sa situation, c'est-à-dire des rapports qu'il entretient avec l'ensem-

ble de son environnement (sa famille, son exploitation, ses fournisseurs, ses clients, ses collègues...). La situation est donc un ensemble de contraintes auxquelles l'agriculteur est soumis ou croit l'être. On peut considérer qu'il existe une situation objective, c'est-à-dire indépendante de la représentation que s'en fait l'agent économique. Or celle-ci ne peut être qu'imparfaitement connue puisque aucune situation n'est accessible sans représentation ; mais c'est parce que l'on suppose que cette situation objective existe que l'on cherche à la connaître et que cette quête est positive eu égard au projet. Ainsi, par exemple, il est toujours ennuyeux de s'apercevoir a posteriori que l'on s'est trompé dans ses représentations.

Le mot **projet**, emprunté au langage courant, peut prêter ici à équivoque dans la mesure où il pourrait suggérer que les agriculteurs ont des objectifs clairs et qu'ils savent avec précision ce qu'ils feront demain et dans cinq ans. On sait bien que tel n'est pas le cas des agriculteurs, pas plus d'ailleurs que des autres hommes. Le concept de projet proposé ici reconnaît au contraire que l'agent a certes des objectifs opératoires mais que ceux-ci ne sont pas toujours reliés entre eux ni même à des objectifs plus fondamentaux.

(5) DESELAERS a bien cherché à pallier certaines insuffisances de ces typologies qui, d'après lui, expliquaient mal le niveau de revenu des agriculteurs. Il a orienté ses recherches sur les marges brutes effectivement plus proches du revenu que la surface ou même le chiffre d'affaires. Mais la marge brute potentielle qu'il introduit est insuffisante pour expliquer les diversités d'évolution.

(6) Pour plus de précisions sur ce concept, voir BROISSIER 1974, SOMBSTHAY 1974, PETIT 1975. Les réflexions développées ici doivent aussi beaucoup au travail entrepris au sein de l'Association Choletaise d'Etude Socio-économique (ACESE), en liaison avec le Centre d'Analyse Socio-économique (CASE) cf. FOURNOUT 1972.

Par ailleurs même lorsqu'une décision est prise, l'ensemble des actions visant à la mettre en œuvre requiert de nouvelles décisions au fur et à mesure de leur déroulement. L'agent s'adapte alors aux circonstances, c'est-à-dire aux éléments de son environnement qu'il maîtrise mal. Le concept de projet suggéré ici inclut tous ces phénomènes, il comprend notamment une attitude active vis-à-vis de la recherche de l'information. Il recouvre en fait une vision insistant sur le

caractère adaptatif du comportement humain (cf. Petit, 1975) (7).

Toutefois, mieux qu'un long discours abstrait, les résultats de la recherche menée dans les Vosges et dans le Choletais sur les conditions du choix des techniques de production par les agriculteurs et sur l'évolution de leur exploitation, illustreront l'intérêt du concept de projet à long terme pour classer les exploitations en catégories homogènes du point de vue de leurs évolutions.

### III — DEUX EXEMPLES DE TYPOLOGIES CONSTRUITES A PARTIR DE CES HYPOTHESES

#### a) Types d'exploitations construits à partir de 34 monographies réalisées sur le plateau lorrain (région de Rambervillers, Vosges) (INRA-ENSSAA, 1974).

Dans ce même numéro d'Economie Rurale, Y. Houdard présente la recherche faite, en insistant justement sur « la dynamique de l'évolution des exploitations agricoles ». Il apparaît que la classification proposée peut prendre en compte la variabilité du revenu et des résultats techniques. Mais, il faut toutefois rappeler que cette étude ne constitue pas un test rigoureux des hypothèses sur lesquelles la classification repose, par suite de la faiblesse de l'échantillon. Néanmoins, comme il apparaît à la lecture de l'article d'Y. Houdard, une visite chez chacun des exploitants près de trois ans après les premières enquêtes a montré que les forces présidant à l'évolution de ces exploitations avaient été bien appréhendées lors des enquêtes. Les implications de cette étude sont importantes ; en effet, elles suggèrent au plan théorique que les objectifs à long terme des agriculteurs — tels qu'on peut les induire à partir de l'observation de leur comportement — jouent un rôle crucial dans leur attitude face aux innovations techniques, et que ces objectifs à long terme dépendent étroitement de la situation de l'exploitation et de la famille de l'exploitant. Il en résulte que les agriculteurs ont bien des projets très différents les uns des autres en ce qui concerne l'évolution de leur exploitation. Cette diversité est illustrée par la liste des types que donne Y. Houdard dans son article.

#### Passages des types précédents à une classification basée sur des critères enregistrés lors du RGA 1970.

Il est clair que les perspectives d'évolution des différents types identifiés par ces monographies sont très variées. De ce fait, leurs réponses aux actions de développement et autres mesures de politique agricole seront également très variables d'une catégorie à l'autre. Pour éclairer les décisions de politique agricole, il est indispensable d'estimer l'importance respective des diffé-

rents types d'exploitations, ce que l'on ne peut pas faire à partir des seules 34 monographies. Peut-on le faire à partir des données du recensement général de l'agriculture (RGA) ?

Malheureusement, il n'est pas possible de déceler à partir des renseignements figurant dans le dépouillement sommaire du RGA des indicateurs des projets d'avenir des exploitants tels que ceux qui ont été utilisés pour exploiter les monographies précédentes (perspectives de succession, projets d'aménagement ou de construction de bâtiments, histoire du troupeau, de l'évolution de l'appareil de production...). On ne dispose pas non plus d'indications sur le niveau des performances techniques ; donc on a peu d'éléments pour apprécier le potentiel de revenu de l'appareil de production et, par conséquent, les possibilités d'accumulation ou même la viabilité économique de l'exploitation à long terme. A défaut, une classification a été tentée sur la base des critères disponibles. Il en résulte une procédure de tri statistique baptisée TYPLO dont l'organigramme est présenté ci-contre (8) .

La procédure TYPLO a pu être testée lors d'une étude monographique (9), portant sur toutes les exploitations de deux villages de la zone de Rambervillers. Il apparaît que le taux d'erreur entre une typologie construite après une analyse monographique et une typologie construite directement à partir des données du RGA n'est pas tel qu'il remette complètement en cause l'utilisation du RGA. En revanche, les erreurs montrent bien l'impossibilité de cerner un projet individuel, originalité de notre approche, à partir des seuls critères d'une enquête statistique. De ce point de vue, les deux démarches sont antinomiques.

(7) Cet ensemble théorique s'appuie sur un postulat fondamental : toute action peut toujours être expliquée comme résultant d'objectifs explicites ou implicites et d'une situation telle qu'elle est perçue. Il y a cohérence entre objectifs et situation. Toutefois, ce postulat ne dit rien ni sur la nature des objectifs ni sur les moyens de contrôle de cette cohérence, il suppose seulement qu'ils existent.

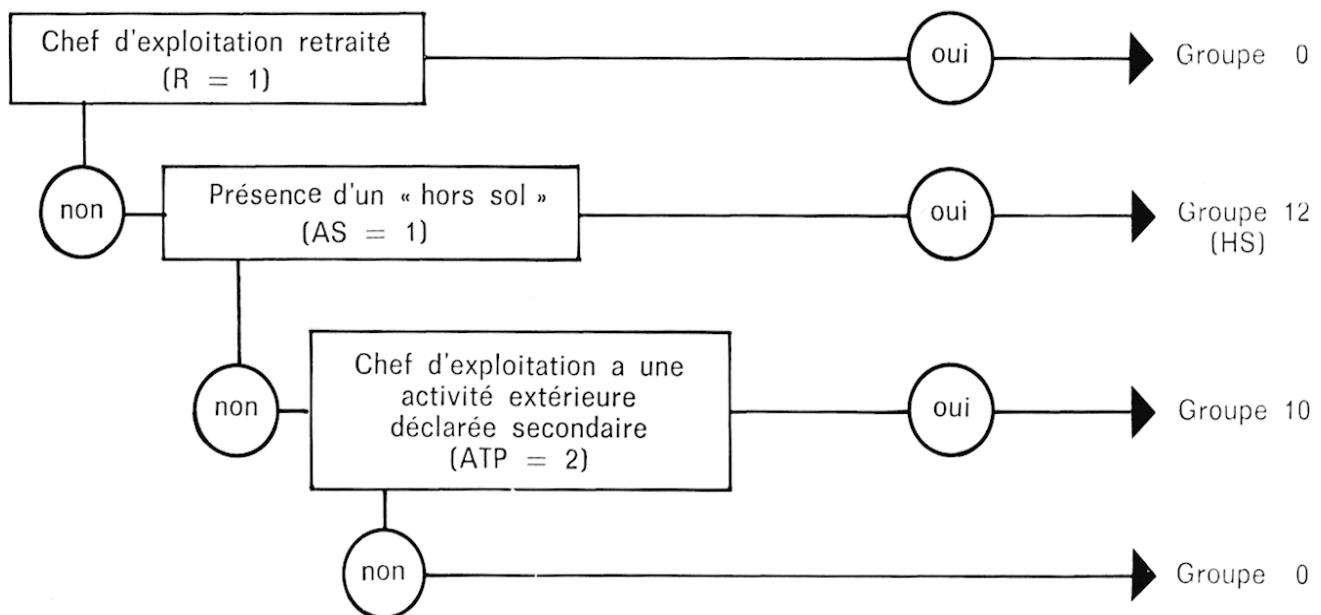
(8) On trouvera chez MUYARD, 1975, de plus longs développements sur cette typologie.

(9) Etude réalisée par MM. LE HENAFF, FONTES et MAURY, élèves-ingénieurs à l'ENSSAA 1974-1975 (mémoire Ronéo disponible à l'ENSSAA - Dijon).

AS (2) WTP (3)	Atelier supplémentaire	Pas d'atelier supplémentaire
WTP $\geq 2$	Groupe 5	Groupe 6
WTP < 2	Groupe 3	

I — EXPLOITATIONS DECLAREES COMME ACTIVITE SECONDAIRE (ATP = 1) → Groupe 10

## II — EXPLOITATIONS INFERIEURES A 15 HECTARES DE SAU



## III — EXPLOITATION DONT LE CHEF A MOINS DE 45 ANS

### a) Exploitation de 15 à 30 hectares de SAU

— activité familiale réduite

(UTH < 1,5) → Groupe 1

— activité familiale importante (1)

(UTH  $\geq 1,5$ ) → Groupe 11

### b) Exploitations de 30 à 40 hectares de SAU

→ Groupe 2

### c) Exploitations de plus de 40 hectares de SAU

**b) Types d'exploitations construits à partir d'une dizaine de monographies et d'une double enquête (1965 et 1973) auprès de 90 exploitations agricoles du Choletais (BROSSIER 1974).**

Il nous paraît intéressant de présenter les résultats obtenus dans une autre région. En dehors du fait que cette deuxième région élargit le champ d'application des hypothèses, cette étude se différencie de la première d'une part, par l'existence d'une double enquête à 7 années d'intervalle auprès des mêmes exploitations permettant de construire la typologie à partir d'une analyse diachronique (10), et d'autre part, par le fait que la région apparaît plus hétérogène sur le plan des systèmes de production que celle de Rambervillers.

Les caractéristiques moyennes des exploitations et leur évolution sur 8 ans sont résumées au tableau 1. En moyenne la superficie cultivée a augmenté de 8 %, celle en propriété de 25 %. Parallèlement à cette augmentation de la SAU, la force de travail a diminué en grande partie par abandon des salariés. Certes globalement, on peut dire que les prairies temporaires (ray-grass d'Italie surtout), le maïs et l'ensilage en général se sont sensiblement développés. Mais cette analyse globale masque un fait essentiel : les comportements économiques des agriculteurs, c'est-à-dire leurs décisions, diffèrent très largement, sans explication apparente, si on s'en tient à la seule dotation en facteurs fixes.

En effet, on constate que — à la différence de ce que l'on observait à Rambervillers, les spécialisations (porcs, volailles, tabac, monoproduction laitière) sont très diverses suivant les exploitations en dehors d'un substrat commun (production bovine), — l'adoption du progrès technique ne s'est pas généralisée (certains agriculteurs seraient-ils irrationnels ?), — les résultats économiques de l'exploitation, même rapportés à l'hectare, sont très variables.

Les différences dans les priorités entre l'exploitation et la famille constituent une des clés d'interprétation des disparités observées. En effet, parler de priorité, c'est faire référence à un ou plusieurs projets. L'étude faite a en effet montré que là encore, ces différences ne pouvaient se comprendre que si l'on tenait compte des projets et des situations propres à chaque exploitation. Dans le cas du Choletais, il nous semble que les éléments essentiels à prendre en compte pour approcher les projets et expliquer les principales décisions sont la famille d'une part, la superficie et son évolution d'autre part.

**1 — La famille.** Celle-ci peut être caractérisée par l'état matrimonial du chef d'exploitation, par les enfants

(10) Dans le cas de l'étude précédente (HOUDARD 1977), la deuxième enquête n'a pas servi à la construction de la typologie, elle avait au contraire pour but et c'est là son originalité, de vérifier la validité de la typologie construite pour expliquer la dynamique d'évolution des exploitations.

**TABLEAU 1 : Caractéristiques moyennes des exploitations**

	1965	1972
Age moyen .....	50	47,8
Nombre d'enfants par exploitation .....	?	3,25
Pourcentage de célibataire .....	?	17 %
SAU (1) totale (ha) .....	25,7	27,8
SAU en propriété (ha) ..	8	10
<b>Systèmes de production</b>		
Prairies temporaires (ha)	4,6	9,1
STH (ha) .....	12,3	9,6
Maïs, fourrage (ha) .....		1,7
Nombre		
de vaches laitières ...	10,5	14
Part des cultures de ventes dans la SAU	25,2	20
Nombre d'exploitations pratiquant l'ensilage (pourcentage) .....	15,5	57
Nombre d'exploitations vendant des porcs (%)	79	31
<b>Nombre d'exploitations (en pourcentage)</b>		
— étant soumis à la T.V.A. .....	—	32
— ayant un équipement familial (2) .....	17	42
— ayant suivi des sessions de formation .....	?	26
— déclarant prendre des vacances .....	?	36,3

(1) SAU = Surface agricole utilisée.

(2) Par équipement familial, il est considéré la réfection de l'habitat, l'achat d'appareils électroménagers (machine à laver) la possession de la télévision et de la voiture.

(nombre, âge, sexe, type d'études suivies) et par l'éventualité d'une succession. Cet ensemble de critères reflète les motivations et certains projets, donne des indications sur la force de travail disponible et constitue une appréciation de la pression des besoins familiaux.

**2 — La superficie et son évolution.** La dimension de l'exploitation a malgré tout une influence directe sur les décisions de production. Si dans la région de Rambervillers, on pouvait dire qu'en deçà de 30 ha

il est difficile d'avoir de hauts revenus, ici il nous semble qu'au-delà de 35 ha, les exploitants ont résolu les problèmes liés à une dimension trop petite. Ce seuil ne doit être pris qu'à titre indicatif, il serait plus exact de parler de plage. En effet, on constate que ces « grandes » exploitations s'orientent essentiellement vers la production de viande bovine qui procure aux exploitants un niveau et un genre de vie satisfaisant.

Mais en deçà de 35 ha, il apparaît que le fait essentiel pour comprendre les décisions de production est l'évolution de la SAU et de la propriété entre 1965 et 1972. Il est certes difficile de savoir si les accroissements de SAU ou les achats fonciers sont contraints ou correspondent à un projet, car souvent l'occasion permet à un projet de s'exprimer. Quoiqu'il en soit, ces changements créent une nouvelle situation qui influe directement sur les autres décisions, notamment par les contraintes de trésorerie qui pèsent sur l'exploitation et peuvent obliger à une modification du système de production.

On obtient ainsi des groupes d'agriculteurs qui s'appuient sur les projets et situations des agriculteurs et de leur famille.

Le tableau 2 rassemble les neuf groupes et sous-groupes construits par ordre d'exclusion successif.

#### A — LES CELIBATAIRES (de plus de 30 ans)

Ce groupe comprend tous les célibataires âgés de plus de 30 ans. Un autre célibataire âgé de 27 ans a été exclu du groupe car la probabilité qu'il reste célibataire nous a paru plus faible que pour les autres. Quatorze exploitations correspondent à cet ensemble. Il est possible de faire une analyse plus fine sur les systèmes de production en coupant le groupe en deux. Si la SAU est inférieure à 20 ha, la tendance est à la production laitière. Si la SAU est supérieure, la tendance est moins prononcée. Mais pour toutes les autres décisions, les différences entre les deux sous-groupes sont très faibles.

#### B — ASSOCIATION PERE-FILS (de fait)

Ce groupe de 9 exploitations est constitué par des exploitations où le père et le fils se disent associés. Il s'agit d'association de fait où le fils semble avoir une participation importante dans la conduite de l'entreprise. Il va de soi qu'il n'est pas toujours facile de préciser exactement les cas où il y a association et ceux où elle n'existe pas réellement.

#### C — EXPLOITATIONS AYANT UNE SUPERFICIE SUFFISANTE POUR AVOIR DEJA CHOISI LEUR SYSTEME DE PRODUCTION (SAU 35 ha en 1965)

Il y a 12 exploitations dans ce groupe, dont une qui a en fait une SAU de 32 ha, mais tout en propriété (dès 1965). On peut considérer que cette entreprise a déjà résolu ses problèmes fonciers, ou qu'elle

les considère comme suffisamment résolus pour investir ailleurs (11).

#### D — EXPLOITATIONS DE MOINS DE 35 HA EN 1965 ET AYANT CONNU DEPUIS 1965 D'IMPORTANTES MODIFICATIONS JURIDIQUES ET FONCIERES

Ce groupe est constitué de 25 exploitations. Pour diviser ce groupe, nous avons cherché à distinguer les achats fonciers des agrandissements de SAU par location exclusive. En fait, il n'est pas possible de séparer ces deux décisions qui se recouvrent souvent. Par ailleurs, les conséquences de ces décisions sont quelquefois identiques sur le plan financier. Nous avons pu malgré tout constituer trois sous-groupes à partir d'autres critères.

- D<sub>1</sub> — La SAU est inférieure à 25 ha : 11 exploitations.
- D<sub>2</sub> — La SAU est supérieure à 25 ha et les emprunts fonciers sont supérieurs à 40.000 F par exploitation (12) : 7 exploitations.
- D<sub>3</sub> — La SAU est supérieure à 25 ha et les emprunts fonciers sont inférieurs à 40.000 F par exploitation : 8 exploitations.

Dans ce dernier cas, s'il y a moins d'achats fonciers, ils existent malgré tout, financés sans doute par la famille.

#### E — EXPLOITATIONS DE MOINS DE 35 HA, N'AYANT PAS CONNU DEPUIS 1965 DE MODIFICATIONS JURIDIQUES OU FONCIERES, MAIS AYANT SOIT DE TRES JEUNES ENFANTS, SOIT UN SUCCESEUR DESIGNÉ

Ce groupe comprend 17 exploitations. Comme le titre le laisse entendre, ce groupe est la réunion de deux sous-groupes.

- E<sub>1</sub> — Ménages où tous les enfants ont moins de 15 ans (13).
- E<sub>2</sub> — Exploitations sans jeunes enfants, mais avec successeur déclaré.

En fait, comme dans les groupes A et D, l'unité du groupe est plus grande que la diversité des sous-groupes.

(11) On voit que le seuil de 35 ha ne doit pas être considéré comme une limite fixe, c'est le sens de cette limite qu'il importe de retenir.

(12) Deux exploitations de ce sous-groupe ont en 1972 plus de 35 ha. Elles auraient donc pu être classées dans le groupe C. Ceci ne fait qu'illustrer l'impossibilité de définir des seuils précis. La distinction entre les groupes C et D<sub>2</sub> a été maintenue car elle rend compte de certains choix. Mais on a constaté que sur certains points, les groupes D<sub>2</sub> et C se ressemblent.

(13) Un des exploitants n'est pas marié, mais son comportement nous a semblé proche de celui des jeunes ménages, ce que nous interprétons comme étant dû à son âge relativement jeune (27 ans).

**F — EXPLOITATIONS DE MOINS DE 35 HA,  
N'AYANT PAS CONNU DE MODIFICATIONS JURIDIQUES ET FONCIERES ET  
N'AYANT NI DE JEUNES ENFANTS, NI  
UN SUCCESEUR**

Ce groupe résiduel mais assez homogène est constitué de 9 exploitations.

Les 6 grands groupes ont donc été constitués à partir surtout de la situation familiale, puis des agrandissements de SAU ou accroissements de propriété, de la dimension en hectares de l'exploitation et de la présence ou non d'un successeur.

TABLEAU 2

CLASSIFICATION DES EXPLOITATIONS	Nombre d'exploitations dans l'échantillon
Groupe A — Les célibataires (plus de 30 ans) .....	14
Ceux qui ont plus de 20 ha (A1)	7)
Ceux qui ont moins de 20 ha (A2)	7)
Groupe B — Exploitations où le père et le fils sont associés de fait ou virtuellement	9
Groupe C — Grandes exploitations (la superficie était de plus de 35 ha en 1965 .....	12
Groupes D, E, F — Autres exploitations	
Groupe D — Exploitations ayant connu des agrandissements de propriété et de SAU .....	26
Ceux qui ont moins de 25 ha en 1972 (D1)	11)
Ceux qui ont plus de 25 ha et beaucoup d'emprunts fonciers (D2)	7)
Ceux qui ont plus de 25 ha et peu d'emprunts fonciers (D3)	8)
Groupe E — Exploitations n'ayant pas connu de modifications .... mais n'ayant que des jeunes enfants (E1)	17
ou ayant un successeur (E2)	9)
Groupe F — Exploitations ni grandes, ni associées, ni avec successeur, ni agrandies récemment .....	8)
	9

Cette classification des exploitations permet de rendre compte des autres aspects de la situation des agriculteurs (force de travail, situation géographique), des conditions de vie (équipement familial, vacances...), de la formation des chefs d'entreprise et des décisions

passées (systèmes de production, adoption ou non du progrès technique). Elle permet aussi de proposer des évolutions probables pour chacun des groupes d'exploitations. Elle éclaire enfin les relations que ces exploitations entretiennent avec les différents organismes de développement (14). Sur le tableau 3, nous avons essayé d'identifier ces relations ; on constate leur énorme diversité suivant les groupes d'exploitations. Ceci peut être illustré à partir de quelques exemples.

Les jeunes agriculteurs mariés avec des enfants en bas âge (groupe E) connaissent et utilisent les SAFER, car ils cherchent à se doter d'un outil de travail efficace. Leur adhésion au contrôle laitier s'explique par leur souci d'améliorer les rendements laitiers pour accroître leur revenu. Par contre, les exploitants âgés sans successeur (groupe F) dont la force de travail décline, ne cherchent pas à améliorer leurs performances techniques, bien qu'elles soient faibles. On comprend qu'ils n'utilisent presque pas les services du développement. Dans certains cas, ils peuvent se montrer agressifs vis-à-vis des organismes de développement dont l'action leur paraît trop dirigée vers l'adoption du progrès technique et l'augmentation de la productivité du travail. Ils peuvent ainsi s'opposer à des actions de remembrement qui ne leur permettent plus de vendre aussi bien leur patrimoine foncier.

Par ailleurs on peut noter que les services agricoles de développement officiel (SUAD conseillers, SUAD gestion) ne touchent véritablement que certains groupes, dans notre typologie les groupes B, D<sub>2</sub> et D<sub>3</sub>, soit environ 25 % des agriculteurs. Il s'agit là bien entendu d'un essai qui ne constitue pas un test suffisant de nos hypothèses ; mais cet essai révèle toutefois, nous semble-t-il, les possibilités d'une telle analyse.

## CONCLUSION

Ces tentatives limitées illustrent les difficultés de construction de typologies. Aucune typologie n'étant universelle, elle ne peut être adaptée qu'à un objectif. Quant à nous, nous avons cherché à comprendre les décisions des agriculteurs et en particulier à prévoir l'évolution de leurs entreprises. Certes, les typologies construites sont difficilement généralisables, encore que l'expérience tentée à Rambervillers avec le RGA montre que cela n'est pas impossible. Mais ces typologies permettent surtout d'éclairer les relations entre les agriculteurs et les organismes de développement et plus généralement les actions de développement. On peut d'ores et déjà en tirer quelques leçons.

(14) Le terme d'organisme de développement est pris ici au sens large : il comprend les différents services de l'ANDA, du CNASEA, du SUAD, de la Chambre d'agriculture, du Centre de gestion, ceux de la DDA, ceux du syndicalisme, du Crédit agricole, de la Coopération, des SAFER, de la Mutualité agricole, etc...

**TABLEAU 3 : Les groupes d'exploitations et leur rapport avec les principaux organismes de développement (niveau de relations)**

Part de chaque groupe dans l'ensemble	Groupe d'exploitations	Service de développement officiel (SUAD)		Problèmes fonciers SAFER	Contrôle laitier	Crédit agricole	Coopérative
		Centre de gestion	Conseillers agricoles				
16	A — Célibataires .....	non	très faible	non	non	très faible	très faible
10	B — Association père-fils ...	oui	oui	variable	variable	variable	variable
15	C — Grandes exploitations ..	faible	non	faible	non	faible	faible
12	D <sub>1</sub> — Exploitations ayant acheté ou s'étant agrandies (surface ≤ 25 ha) .....	faible	non	oui	oui	fort	fort
18	D <sub>2</sub> + D <sub>3</sub> — Exploitations ayant acheté ou s'étant agrandies (surface > 25 ha) .....	oui	oui	oui	oui	fort	faible
10	E <sub>1</sub> — Exploitations avec jeunes enfants (sans achats ni agrandissements) .....	non	très faible	oui (potentiel)	oui	(potentiel)	faible
9	E <sub>2</sub> — Exploitations avec successeur (sans achats ni agrandissement) .....	faible	très faible	oui (potentiel)	non	faible	faible
10	F — Autres exploitations (exploitants âgés sans successeur) .....	non	très faible	très faible	non	très faible	non

Source : enquête auprès de 87 agriculteurs en 1965 et 1973 (BROSSIER, 1974).

### 1 — Au niveau de l'action des organismes de développement dans le conseil individuel.

Dire que l'agriculteur est rationnel, c'est dire qu'il a de bonnes raisons de faire ce qu'il fait. Il faut donc connaître « ses bonnes raisons » avant d'entreprendre tout travail de conseil. Ceci s'oppose à l'opinion que tous les agriculteurs se ressemblent et qu'il suffit de leur appliquer le même modèle d'évolution, mais rejoint la pratique de nombreux conseillers.

Si les décisions des agriculteurs dépendent de leur situation et en particulier de leur situation familiale, les conseils ne peuvent se préoccuper uniquement des aspects purement techniques et économiques de l'entreprise.

De plus, si l'on veut que le « développement touche une proportion plus grande d'agriculteurs », selon les vœux souvent exprimés, il faut très largement diversifier les services offerts.

2 — Au niveau des actions collectives : selon ses projets et sa situation, un exploitant n'aura pas les mêmes possibilités pour envisager un chantier en commun d'ensilage, une action de remembrement, des travaux d'assainissement... La diversité des situations dans une même zone fait que les agriculteurs ont des

intérêts différents, parfois divergents et conflictuels par rapport à ces actions. C'est déjà un progrès que de reconnaître les conflits. Il est indispensable de prendre en compte cette diversité des projets et situations pour adapter les actions des organismes de développement. Dans l'agriculture, et ailleurs aussi, il est difficile de reconnaître qu'il y a des conflits. En général, c'est un sujet tabou. Et pourtant, l'existence de conflits peut être source de progrès. Il est dangereux de classer l'agriculture en deux catégories : « les développés » et les autres, car les autres sont divers. De plus, cet amalgame a le danger de ne proposer aux autres qu'une seule voie : le développement tel que l'ont connu « les développés ».

Enfin, un point nous paraît essentiel : le principal intérêt des typologies présentées ici est la façon dont elles ont été construites et les réflexions que ceci suggère quant aux actions de développement. En effet, il semble bien que la validité de la démarche dépasse largement le cadre des deux régions étudiées ; l'effort d'identification des projets et situations de tous les agriculteurs que nous proposons est utile pour l'étude des forces présidant à l'évolution de l'agriculture et donc pour le développement agricole.

## REFERENCES

- BENEDICT et al. Need for a new classification of farms. *Journal of farm Economics* n° 26, 4, 1944, pp. 694-708.
- BONNAMOUR J., GILLETTE C., GUERMOND Y. Typologie des systèmes d'exploitations agricoles utilisées en France. Essai méthodologique. *Annales de géographie*, n° 438, mars-avril 1971, pp. 144-166.
- BROSSIER J. Un essai de liaison entre la recherche, la formation et l'action à partir de l'analyse des décisions économiques des agriculteurs. *Annales d'Economie et de Sociologie Rurales*, INRA Paris, 1973 (2), pp. 111-133.
- BROSSIER J. Projets et situations des agriculteurs. Evolution d'exploitations agricoles du Choletais, 1975-1973, INRA-ENSSAA Dijon. Doc. de recherches.
- CARLES, TERTIAN. A propos de la classification économique européenne des exploitations agricoles, BTI, n° 266, janvier 1972, pp. 59-72.
- CAVAILHES J. L'analyse leniniste de la décomposition de la paysannerie et son actualité. *Critique de l'économie politique*, n° 25, janvier 1976.
- DESELAERS N. New farm classification in the Federal Republic of Germany. *European Review of agricultural economics* 1 (4), 1973, pp. 447-460.
- FAUDRY D. Les différences de productivité dans l'agriculture. Eléments d'une typologie des exploitations. *Economie rurale*, n° 101, 1974, pp. 25-33.
- FOURNOUT J.-C. Vers une économique analytique : réflexions critiques. *Annales des Mines*, octobre 1972, pp. 63-82.
- HOUDARD Y. Dynamique de l'évolution de l'exploitation agricole. *Economie rurale*, n° 122, novembre-décembre 1977, pp.
- LENCO M. Etablissement d'une typologie objective des exploitations agricoles françaises. *Statistiques agricoles*, 1973, n° 116, 319 p.
- MAINIE P. *Les exploitations agricoles en France*. PUF, Collection Que sais-je ? 1971.
- MUYARD C. Projets individuels des agriculteurs et actions de développement, région de Rambervillers, INRA-SEI B 5, Versailles, 1975.
- PERCEVAL L. *Avec les paysans pour une agriculture non capitaliste*, Paris. Ed. sociales, 1969, 157 pages.
- PERROUX F. *Pouvoir et économie*. Bordas, Paris, 1973.
- PETIT M. Adoption des innovations techniques par les agriculteurs. Plaidoyer pour un renouvellement de la théorie économique de la décision, revue *POUR*, n° 40, 1975.
- SOMBSTHAY P. Réflexions sur la prise de décision des agriculteurs, ronéo 8 p. FNCETA, Paris, 1974.
- Equipe INRA-ENSSAA. *Conditions du choix des techniques de production, et évolution des exploitations agricoles, région de Rambervillers*, INRA-SEI, B 5, Versailles, 1974.